

révélé qu'au moment de l'offrir au Parlement, et le monde des affaires et l'ensemble de l'économie sont encore tout abasourdis du coup de barre audacieux donné par son collègue, le ministre des Finances. C'était seulement dans le domaine de l'imposition. Le ministre veut s'attaquer à tout, il va au delà de la fiscalité.

Monsieur l'Orateur, je veux parler un peu de la philosophie fondamentale qui semble être à la base de toute la pensée du gouvernement. Je ne puis comprendre l'application de cette doctrine. Le ministre des Finances a déclaré qu'il voulait la stabilité des prix, une augmentation des investissements et l'expansion de la production. Il y a eu planification. On a planifié sans se rendre compte des conséquences de cette planification. La planification est devenue la fin ultime—et c'est devenu l'objectif du présent projet de loi. Concurrentement, on a frappé d'un impôt prohibitif ceux qui essayaient d'atteindre cet objectif. Monsieur l'Orateur, le budget est une partie intégrante de ce grand plan à cinq facettes. On aurait pensé que le flirt du parti libéral avec le grandiose dessein de planifier l'économie accompagnerait les jeunes génies aux endroits d'où ils venaient avant d'être élus à la Chambre.

Le ministre nous apporte un plan. J'ai déclaré cet après-midi que j'avais fait certaines lectures pour comprendre sa doctrine, car j'ai la franchise de déclarer dès maintenant que le ministre est sincère. Pour lui, cette doctrine représente la philosophie que tout gouvernement doit appliquer aujourd'hui. Si on lit le discours qu'il a prononcé à la conférence sur les problèmes nationaux le 7 septembre 1960, on ne peut que conclure que le livre de recettes dont le gouvernement Pearson s'inspire pour nombre de ses idées économiques et de ses programmes pour diriger et contrôler l'économie canadienne est vraiment le long mémoire que le ministre a présenté à la conférence. Sa principale thèse, c'est que le gouvernement a besoin de rouages plus puissants en vue de recherches économiques. Il soutient que le Canada n'a aucun problème que ne saurait résoudre une bureaucratie accrue. Voilà la doctrine qu'il a énoncée en détail.

Monsieur l'Orateur, si on lit ce qu'il a dit et ce qu'il a écrit, on voit entre les lignes un désir de centralisation, une méfiance de l'entreprise privée. En fait, ce qu'on envisage c'est une planification et une régie d'État. Le ministre nous signale les dangers de l'initiative privée.

L'hon. M. Lamontagne: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, je n'ai certes jamais dit que je préconisais la régie d'État.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Une voix: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne m'offusque pas quand le ministre m'interrompt, car je vais tirer une conclusion de ce qu'il nous a dit jusqu'ici. J'interpréterai peut-être ses paroles d'une façon qu'il n'aimera pas, mais cette interprétation me semble des plus claires et des plus évidentes. Il a parlé du plein emploi. Qu'est-ce que le plein emploi?

Une voix: Nous ne l'avons jamais su pendant que vous étiez au pouvoir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le député n'a pas lu ce que son maître et théoricien, le président du Conseil privé, a dit à ce sujet. Qu'est-ce que le plein emploi? Le ministre tolérerait que 3 p. 100 de la population active reste en chômage. Cela signifie qu'environ 200,000 personnes seraient normalement sans emploi. Qu'est-ce qu'une croissance véritable? Il ne tolérerait pas moins de 5 p. 100 par année. Sans planification, nous avons eu 8 p. 100 l'an dernier.

L'hon. M. Lamontagne: Et les quatre années précédentes?

Le très hon. M. Diefenbaker: Nous étions en train de sortir du désordre où nos honorables vis-à-vis avaient jeté le pays.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'aime bien qu'on m'interrompe ainsi.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député me permettrait-il une question?

Le très hon. M. Diefenbaker: Si l'honorable député...

L'hon. M. Pickersgill: Je note que l'honorable député...

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable député voudrait-il reprendre son siège.

L'hon. M. Pickersgill: ... fait le brave, jusqu'à ce que ses défis soient relevés.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Comme le chef de l'opposition a la parole, on ne devrait pas l'interrompre à moins qu'il ne consente à répondre à une question.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il fera beau quand j'aurai peur du loquace secrétaire d'État.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, l'honorable député voudrait-il répondre à ma question?

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Pickersgill: Le très honorable représentant me permet-il de lui poser une question?